Image not found or type unknown

Formalités - délibérations du conseil d'administration

Par **Salhi Nadia**, le **02/05/2018** à **10:29**

Bonjour à tous,

Dans une SA à conseil d'administration, le procès-verbal doit-il être publié dans son intégralité (délibérations + débats) ou les formalités concernent uniquement les délibérations?

Pouvez-vous m'indiquer la base légale ou réglementaire y afférent ?

Vous remerciant par avance.

Nadia

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés